

L'apprentissage des élèves continue

Le 20 mars 2020

Mise en place de nouvelles lignes directrices pour encadrer l'apprentissage des élèves, alors que les cours en milieu scolaire ont été annulés en raison de l'urgence sanitaire à l'échelle provinciale.

Le gouvernement a travaillé de concert avec l'Alberta School Boards Association, le College of Alberta School Superintendents, l'Alberta Teachers' Association et l'Association of Independent Schools & Colleges of Alberta pour déterminer comment peut se poursuivre l'apprentissage dirigé par les enseignants des élèves de l'Alberta.

Cette approche a été élaborée en mettant l'accent sur la sécurité de notre personnel et de nos élèves, en veillant à ce que les ressources continuent d'être attribuées au système éducatif et en offrant aux autorités scolaires la souplesse nécessaire pour répondre aux besoins uniques de leurs élèves.

« Je tiens à remercier tous les Albertains et les Albertaines qui participent au système d'éducation de notre province. Tous se sont rassemblés pour tracer la voie à suivre dans le cadre de notre réponse à la COVID-19 : enseignants, personnel de soutien, directions générales, administrateurs, conseillers élus, parents, associations reliées à l'éducation, gouvernement provincial et bien d'autres. Il est important que les Albertains et les Albertaines sachent que nous travaillons tous dans le même but : offrir la meilleure situation d'apprentissage possible à nos élèves en cette période très difficile et sans précédent. »

Adriana LaGrange, ministre de l'Éducation

Continuité dans l'apprentissage des élèves et diffusion du contenu

Pour tous élèves de la maternelle à la 12^e année, les autorités scolaires offriront des possibilités d'apprentissage à domicile, soit par des moyens en ligne, soit par d'autres moyens, tels que des trousseaux de cours et des contacts téléphoniques. Le

Renseignements connexes

[COVID-19 info pour les Albertains et les Albertaines](#)

(en anglais seulement)

Demandes des médias

Colin Aitchison

Attaché de presse, ministère de l'Éducation

Colin.Aitchison@gov.ab.ca

780-643-6264

gouvernement s'attend à ce que chaque élève, quel que soit sa localisation géographique ou son statut socio-économique, continue d'apprendre pendant que les cours à l'école sont annulés dans toute la province. Cela inclut les élèves des écoles publiques, séparées, francophones, à charte et indépendantes, ainsi que les élèves autochtones qui fréquentent les écoles provinciales.

Pour déterminer le contenu qui doit être enseigné, les enseignants évalueront les résultats d'apprentissage du programme scolaire qui n'ont pas encore été atteints, mettront en ordre de priorité les résultats restants en fonction de ce qui est gérable pour des élèves travaillant à domicile, et planifieront des tâches et des projets spécifiques pour les élèves.

La diffusion du contenu pour chaque niveau est répartie comme suit :

Maternelle à 3^e année

- Le contenu éducatif sera axé sur les résultats d'apprentissage en langues/littérature et en mathématiques/numération du programme d'études provincial.
- Les enseignants assigneront en moyenne 5 heures de travail par élève par semaine et seront tenus de travailler avec leurs élèves et parents pour assurer la diffusion de ce contenu.

4^e à 6^e année

- Le contenu éducatif sera axé sur les résultats d'apprentissage en langues/littérature et en mathématiques/numération, et il sera possible d'intégrer des résultats en sciences et en études sociales grâce à une approche transdisciplinaire.
- Les enseignants assigneront en moyenne 5 heures de travail par élève par semaine et seront tenus de travailler avec leurs élèves et parents pour assurer la diffusion de ce contenu.

7^e à 9^e année

- Le contenu éducatif sera axé sur les résultats d'apprentissage des programmes d'études de base en mathématiques, langues/littérature, sciences et études sociales.
- Les enseignants assigneront en moyenne 10 heures de travail par élève par semaine et seront tenus de travailler avec leurs élèves et parents pour assurer la diffusion de ce contenu.

10^e à 12^e année

- Le contenu éducatif sera axé sur les cours spécifiques et de base qui sont requis pour l'obtention du diplôme d'études secondaires, notamment les langues (anglais, français et French Language Arts), les études sociales, les mathématiques, la biologie, la chimie et la physique.
- Le contenu des autres cours sera offert dans la mesure du possible, et des accommodements sont prévus pour les élèves qui ne peuvent pas terminer ces cours.
- Les enseignants assigneront en moyenne 3 heures de travail par cours par semaine, et seront tenus de travailler avec leurs élèves et parents pour assurer la diffusion de ce contenu.

Progression d'un niveau à l'autre et bulletins scolaires

Chaque élève recevra ses notes finales et un bulletin scolaire adaptés à son niveau. Les enseignants seront chargés d'évaluer le progrès de l'élève et de lui attribuer une note finale. Les autorités scolaires se sont engagées à veiller à ce que les parents soient consultés et tenus informés de la manière dont l'évaluation sera déterminée dans ces circonstances exceptionnelles. Tout élève qui était sur la bonne voie passera au niveau suivant.

Dans la mesure du possible, les écoles travailleront avec les élèves du secondaire deuxième cycle pour qu'ils terminent leurs cours au mieux de leurs capacités, leur attribuant une note finale et des crédits. Si un élève n'est pas en mesure de terminer un cours qui lui aurait permis de passer au niveau suivant, les directions d'école ont la possibilité d'accorder des crédits pour assurer la progression de l'élève.

Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires

Les élèves en voie de recevoir 100 crédits ou plus pourront toujours obtenir leur diplôme d'études secondaires. Les directions d'école ont la possibilité d'accorder jusqu'à 15 crédits aux élèves de 12^e année dont le programme a été affecté de manière négative par l'annulation de cours. Pour tout cours déjà commencé, les écoles le termineront avec l'élève au mieux de ses capacités, lui donneront une note finale et lui accorderont des crédits.

Si l'élève n'est pas en mesure de terminer un cours qui l'aurait mené à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires, comme une expérience de travail ou un cours d'études professionnelles et technologiques, la direction d'école a la possibilité d'accorder des crédits pour que l'élève obtienne son diplôme.

Évaluations provinciales

Tous les examens provinciaux de 6^e et de 9^e année et les examens en vue de l'obtention du diplôme de 12^e année sont annulés. Dans certaines circonstances, les élèves peuvent demander à passer un examen en vue de l'obtention du diplôme de 12^e année. Les élèves qui souhaitent le faire doivent en parler à leur enseignant et à la direction de l'école.

Ressources pour les parents

Les parents qui souhaitent compléter l'apprentissage de leurs enfants peuvent le faire en leur fournissant des ressources supplémentaires. Les ressources provinciales suivantes sont à la disposition des parents :

- [LearnAlberta.ca](https://www.learnalberta.ca) (en anglais et en français) : plus de 4 000 ressources en format numérique conformes au programme d'études de l'Alberta de la maternelle à la 12^e année.

- [L'apprentissage de mon enfant : Ressources pour les parents](#) (en anglais et en français) fournit aux parents des informations spécifiques à chaque niveau scolaire.

De plus, de nombreuses autorités scolaires de l'Alberta disposent de diverses ressources pour aider les parents et les élèves dans le cadre de l'apprentissage à domicile. Voici un aperçu de ce qui est disponible :

- [Aspen View Public Schools](#) : Educational Supports for Families fournit une série de ressources, dont plusieurs sont disponibles publiquement pour soutenir la littératie et la numératie.
- [Calgary Board of Education](#) : Learning at Home fournit un certain nombre de ressources pour soutenir les enfants de la maternelle à la 12^e année.
- [Clearview Public Schools](#) : Student Resources fournit des ressources pour les techniques d'étude ainsi que des sites d'apprentissage utiles.
- [Edmonton Catholic Schools](#) : Parent Resources fournit des liens vers une grande variété de ressources informatives.
- [Edmonton Public Schools](#) : Activities for Parents propose un certain nombre d'activités qui peuvent être réalisées à domicile pour les enfants de la maternelle à la 12^e année.
- [Foothills School Division](#) : Parent Learning Link fournit un certain nombre de ressources pour soutenir les parents.
- [Greater St. Albert Catholic Schools](#) : Parent Resources Link fournit un certain nombre de ressources pour soutenir les parents.
- [Conseil scolaire du Nord-Ouest \(Northwest Francophone Education Region\)](#) : Liens Utiles fournit un certain nombre de ressources pour soutenir les parents.
- [Conseil scolaire FrancoSud \(Southern Francophone Education Region\)](#) : Ressources et Liens Utiles fournissent un certain nombre de ressources pour soutenir les parents.

Le financement continue d'être versé aux autorités scolaires pour le reste de l'année scolaire 2019-2020. Cela aidera les autorités scolaires à offrir un enseignement à domicile à leurs élèves.

« L'Alberta School Boards Association est reconnaissante au gouvernement de lui avoir donné l'occasion de donner son avis sur la continuation du plan d'apprentissage des élèves. En cette période sans précédent, les conseils scolaires apprécient la flexibilité et la clarté alors qu'ils prennent des décisions qui placent les élèves au premier plan et répondent aux divers besoins de leurs communautés. »

Lorrie Jess, présidente de l'Alberta School Boards Association

« Nous avons vu les enseignants de toute la province se mobiliser de diverses manières pour s'assurer que les élèves se sentent soutenus pendant cette période sans précédent. Ce plan de

continuité est un excellent point de départ pour fournir des conseils et de la cohérence aux conseils scolaires et aux enseignants afin que l'apprentissage se poursuive et que les élèves bénéficient de stabilité. Nous aurons le plaisir de continuer à travailler avec le gouvernement et les principales parties prenantes sur un plan de fonctionnement. »

Jason Schilling, président de l'Alberta Teachers' Association

« Le College of Alberta School Superintendents est d'accord avec les lignes directrices élaborées grâce à la collaboration des partenaires de l'éducation et du ministère de l'Éducation. Tout en fournissant un cadre pour la continuité de l'apprentissage de tous les élèves, les lignes directrices offrent la souplesse nécessaire aux enseignants, aux directions d'école et aux directions scolaires pour que chaque élève de la province puisse continuer à apprendre. La volonté du ministère d'inclure tous les partenaires en éducation pour répondre à cette situation sans précédent est la raison pour laquelle les élèves de l'Alberta ont atteint et continueront d'atteindre le niveau le plus élevé au monde. »

Bevan Daverne, président du College of Alberta School Superintendents

« L'Association of Independent Schools and Colleges in Alberta est reconnaissante de l'occasion de collaborer et de contribuer à la continuation du plan d'apprentissage des élèves. Le fait d'utiliser un point de repère pour la diffusion du contenu apportera une certaine clarification aux élèves et aux parents, tout en permettant aux écoles et aux enseignants d'enrichir davantage l'apprentissage en fonction de leur contexte local. »

Simon Williams, président de l'Association of Independent Schools and Colleges of Alberta